



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60 / e-mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

COMITÉ DE DIRECTION

PV239 CD14

PV téléphonique du Bureau du Comité de Direction **du District de l'Yonne de Football du 28 mars 2022**

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mme BRUNET Florence, MM. AMARAL Dominique, SABATIER Patrick, TRINQUETTE Jean Louis.

Début de la réunion : 19h30

Carnet de Famille

Le Bureau du Comité de Direction adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Michel GAILLOT, dirigeant du Mt St Sulpice
- Bruno BILLOTTE, CTD DAP du District, pour le décès de sa grand-mère

Le Bureau du Comité de Direction adresse ses vœux de prompt et complet rétablissement à :

- Patricia BEAURENAUD, vice-présidente de la Ligue
- Philippe JOLY, ancien DTR de la Ligue

Le Bureau du Comité de Direction adresse ses félicitations à :

- Clovis Roussel, pensionnaire de la section sportive arbitrage d'Auxerre, sélectionné pour officier sur les finales du challenge Jean Leroy qui auront lieu du 29 au 31 mars 2022 au Centre National du Football de Clairefontaine.

1. Informations du Président

Les dates de remises des labels ont été arrêtées avec les clubs concernés :

- APPOIGNY : mercredi 13 avril 2022
- AUXERRE SPORTS CITOYEN : mercredi 30 mars 2022
- HERY : mardi 12 avril 2022
- JOIGNY : jeudi 14 avril 2022

Informations relatives à la Soirée des bénévoles organisée par la Ligue en partenariat avec l'AJ Auxerre le 9 avril : les bénévoles des Districts de la Nièvre et de l'Yonne ont reçus les invitations (61 récipiendaires).

Le Président propose la nomination de Christophe GUYOT (CA St Georges) en qualité de membre de la commission sportive. Le Bureau du Comité de Direction valide cette nomination.

Informations relatives aux assemblées générales de la LFA et de la FFF les 17 et 18 juin à Nice.

Informations relatives à la convention UFOLEP : en lien avec la commission de discipline, une décision sera prise lors du prochain Comité de Direction

Organisation des challenges U11 : il est demandé aux équipes techniques pour la saison prochaine d'appliquer la même formule de répartition mais en ne faisant jouer QUE les équipes 1. Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans la catégorie, des plateaux seront organisés parallèlement à ce Challenge.

Informations de Patrick SABATIER mandaté par le Bureau pour rencontrer les dirigeants et éducateurs du FC SENS avec Etienne THOMAS (CTD PPF).

Le Bureau note les efforts du club dans sa nouvelle approche et ses projets. Un bilan sera fait en fin de saison.

Retour par Florence BRUNET concernant la formation des secrétaires / correspondants de clubs le 19 mars dernier à Auxerre. Les membres du Bureau regrettent que les cas individuels soulevés par certains clubs aient nuit à la fluidité des échanges.

Le Bureau du Comité de Direction insiste sur la mission essentielle des secrétaires / correspondants de clubs et constate les trop nombreuses carences administratives des clubs.

Accueil d'un nouveau stagiaire en 3^{ème} année bachelor métiers du sport en la personne de Robin THIEBAUT pour une durée de 16 semaines à compter de ce jour. Dominique AMARAL, tuteur de stage, précise les missions qui lui seront confiées.

2. Finances et trésorerie

Les tablettes pour les clubs les ayant commandées auprès de la Ligue ont été délivrées à l'ensemble des clubs.

Le Bureau du Comité de Direction rappelle les dispositions votées en Comité de Direction le 10 février : les tablettes seront facturées par la Ligue au District (151,50 € / tablette) et le District de l'Yonne de Football les facturera 100 € aux clubs les ayant commandées.

Réclamation du GJ Sens, relative au PV163 CD11 concernant les amendes pour absences de coordonnées des éducateurs.

Le Bureau du Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler les amendes 5.26 de 10 x 40 € relatives au PV163 CD11.

Réclamation du club de Champlost, relative aux PV144 CD9, PV163 CD11, PV 179 CD12 et PV215 CD13 concernant les amendes pour absences de coordonnées des éducateurs.

Le Bureau du Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler les amendes 5.26 de 40 € relatives aux PV163 CD11 et PV 179 CD12, ainsi que l'amende 2x 40 € relative au PV215 CD13.

Réclamation du club de Varennes, relative au PV144 CD9, concernant les amendes pour absences de coordonnées des éducateurs.

Le Bureau du Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.26 de 3 x 40 € relative au PV144 CD9.

Réclamation du club de Varennes, relative à une amende disciplinaire.

Le Bureau du Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende en date du 21/01/2022 sous la référence DSA 2021 - 1CD 19820644 (45 €) comptabilisée 2 fois par erreur.

Éducateurs sur FOOTCLUBS

Les membres du Bureau constatent que les données des clubs sur FOOTCLUBS ne sont toujours pas à jour ou incomplètes, malgré plusieurs relances...

Il rappelle aux clubs la demande initiale formulée le **29 novembre 2021** par un courriel envoyé à l'ensemble des clubs avec un tutoriel vidéo envoyé à cet effet, pour les aider dans cette démarche. Ces derniers avaient pour obligation initiale de compléter ces données pour le **9 décembre 2021**... (LIEN : <https://youtu.be/Fn1ODJx7BGc>)

Le Comité de Direction a décidé qu'à l'issue de ce délai, les vérifications seront effectuées et les clubs n'ayant pas convenablement remplis ces éléments sur FOOTCLUBS sont amendables (PV 144 CD9 du 14 décembre 2021) ; la date du **15 janvier 2022** a été décidée en Comité de Direction mi-décembre, afin que les clubs répondent à nouveau à cette sollicitation. En date du **24 janvier 2022**, le Bureau du Comité de Direction a effectué les vérifications et amendé les clubs n'ayant pas rempli cette obligation (PV 163 CD11). Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au **10 février 2022** pour répondre à cette obligation.

En date du 10 février 2022, le Comité de Direction a amendé les clubs ne répondant toujours pas à cette obligation (PV 179 CD12).

Cette demande a été réitérée pour le **1^{er} mars 2022** avec amende doublée en cas de manquement.

Le Bureau du Comité de Direction rappelle que pour la mise à jour des coordonnées, afin que la visibilité sur le site du District soit effective, il faut que les clubs mettent à jour la partie "MEMBRES" et non "EDUCATEURS"... dans FOOTCLUBS (sinon, seules les personnes qui ont des accès FOOTCLUBS peuvent voir les coordonnées "EDUCATEURS").

Après vérification en date de ce jour, les clubs n'ayant pas renseignés les éléments liés à leurs éducateurs sur FOOTCLUBS sont ceux mentionnés ci-dessous :

Auxerre Aigles pour l'éducateur MELLOVA Besim
Châtel-Censoir pour l'éducateur HOURLIER Thomas
SC Sens : aucun éducateur renseigné

Le Bureau du Comité de Direction double l'amende 5.26 pour ces 3 clubs (2x 40 €), demande au secrétariat du District de faire une notification officielle aux clubs concernés en les informant que leur situation vis-à-vis de cette obligation sera de nouveau examinée le **11 avril prochain**.

Il rappelle qu'en cas de difficulté pour renseigner sur FOOTCLUBS, ils peuvent joindre Marine MANTELET, service civique au District de l'Yonne de Football : m.mantelet@yonne.fff.fr

Courrier de la section sportive féminine : le Bureau du Comité de Direction donne son accord pour le prêt du mini-bus du District et mandate Patrick SABATIER pour la gestion des modalités de ce prêt.

3. Dossier arbitrage

Le Président évoque le Plan de Développement de l'Arbitrage que lui a présenté Clément TURPIN mardi.

L'objectif est d'augmenter nos effectifs et la méthode reposera sur l'optimisation du recrutement et de la fidélisation. Cette présentation doit-être partagée et validée en Conseil d'Administration Ligue le 22 avril prochain, puis en Comité de Direction District.

Les membres du Bureau souhaitent accompagner ce plan de développement.

Prochain Comité de Direction : jeudi 28 avril à 19h00

Fin de la réunion : 22h30



Le Président du District de l'Yonne de Football

Christophe CAILLIET



La Secrétaire de séance

Florence BRUNET

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »